



Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 187 du 12 Août 2024**

L'ENVERS DE LA MÉDAILLE DES J.O !

Depuis le début des J.O, plus de 200 personnes, dont des femmes et des enfants en bas âge, dorment à la rue, devant la mairie du 18e arrondissement de Paris. Ce sont des personnes que le gouvernement tente de déplacer vers d'autres régions, notamment dans le cadre des JO, mais qui refusent parce qu'elles travaillent et que leurs enfants sont scolarisés à Paris.

Pour Eva, à l'origine de la pétition, *il n'est pas acceptable que 1,4 milliard d'euros aient été investis pour nettoyer la Seine en vue des JO, mais que ces familles soient obligées de camper juste pour exprimer leur besoin vital.*

Eva a lancé une pétition demandant au gouvernement de fournir des solutions d'hébergement immédiates et permanentes pour ces familles.

LA VERRIÈRE (YVELINES) : LE SITE VALEO EST À VENDRE, 580 SALARIÉS DANS L'INCERTITUDE!

À La Verrière (Yvelines), Valeo recherche un repreneur pour son centre de recherche et développement. Quelque 580 salariés travaillent sur ce site de l'équipementier automobile.

L'été est placé sous le signe de l'incertitude chez Valeo, et notamment pour **son centre de recherche et développement**. Le 15 juillet 2024, suite à un comité social et économique central (CSE), l'équipementier automobile a annoncé aux représentants du personnel chercher des repreneurs pour deux sites de production implantés à L'Isle-d'Abeau (Isère) et à La Suze-sur-Sarthe (Sarthe), mais aussi pour l'unité de La Verrière. Ici, le groupe emploie environ **580 salariés**, répartis entre activités sur les systèmes thermiques et d'essuyage.

Le groupe Valeo a décidé de lancer une réorganisation en France !

Pour le syndicaliste Denis Bréant, responsable automobile de la CGT métallurgie et salarié de Valeo, le site de La Verrière ne serait pas « vendable », car le bâtiment est « **très vétuste avec beaucoup d'amiante** ». « *Ils ne peuvent pas dire qu'ils vont le fermer, donc ils disent qu'il est en vente* », poursuit Denis Bréant.

Valeo s'est donné jusqu'au 15 octobre 2024 pour trouver un repreneur. Un **délai trop court** pour le syndicaliste : « *On ne trouvera pas de repreneur crédible en si peu de temps, et si cela arrive, cela ne va être que des projets de reprises des bâtiments, sans reprendre les salariés et les activités qui vont avec. Donc quoi qu'il arrive, cela va être un drame social.* »

Déjà un douloureux plan de sauvegarde de l'emploi début 2024 !

Une mauvaise nouvelle supplémentaire alors que le site a déjà fait l'objet d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en début d'année 2024. « *Au final, 230 postes ont été supprimés sur les 400 annoncés, avec des reclassements, des mobilités et des licenciements* », détaille Pascal Phan, coordinateur de la CFE-CGC. Un processus achevé le 18 juin 2024.

Le mercredi 24 juillet 2024, lors d'un CSE central organisé à La Verrière, Valeo a présenté un cabinet mandaté pour les accompagner. Il s'agit d'Alixio. De leur côté, les élus du CSE, « *inquiets concernant la réorganisation de la société et de ses sites* » avaient « **lancé un droit d'alerte** » et « **nommé un cabinet d'expertise, la Secafi** », indique Franck Goulette, délégué syndical central CGT.

« *Tenus par le secret professionnel, ils peuvent récupérer des documents et des données que, nous, on ne peut pas avoir pour des raisons de confidentialité et économiques. Ils doivent nous montrer qu'on peut sauver des sites et des emplois.* »

*« Ils vont faire un **contrôle** de ce que va faire la société Alixio avec les repreneurs, décrypte aussi Franck Goulette. Ils peuvent nous dire qu'ils ont trouvé des repreneurs, mais ils ne sont pas obligés de nous donner les noms, alors que le cabinet d'expertise, lui, peut les avoir et vérifier si ce sont des sociétés fiables. »*

Un retour du droit d'alerte et un point sur les éventuels repreneurs sont prévus le **16 septembre 2024**.

COMBAT CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : VICTOIRE APRÈS RÉGULARISATION !

Depuis le 10 juin, 12 travailleurs Colombiens victimes de traite des êtres Humains, ont été livrés à eux mêmes suite à une descente de la Police aux Frontières et Europol. Ces travailleurs ont poussé la porte de l'UD CGT des Landes le 20 juin.

Depuis cette date, la CGT des Landes s'est mobilisée pour leur permettre de faire valoir leurs droits, de déposer plainte pour traite des Êtres Humains dans le cadre de la commission rogatoire et d'obtenir les papiers leur permettant de travailler légalement.

Le 31 Juillet, les 12 travailleurs ont reçu leur carte de séjour de la Préfecture des Landes et ont commencé leurs emplois le 1^{er} Août. Durant tout cette période l'UD s'est organisée et s'est mobilisée largement pour leur permettre de se loger et de se nourrir.

Merci à tous ceux qui ont permis, par leur engagement par la lutte, cette belle œuvre de solidarité entre travailleurs.

LE SCANDALE DE L'AMIANTE CONTINUE !

Feytiat (Haute-Vienne) : Harcèlement, mise en danger de la vie d'autrui, une entreprise de désamiantage condamnée à plus de 105.000 euros d'amende.

L'entreprise Nouvelle Société Déconstruction Plus (NSDP), basée à Feytiat, près de Limoges a reçu sa condamnation, le jeudi 1^{er} août. Des peines de prison ont été prononcées contre les prévenus ainsi que plusieurs amendes et des dommages et intérêts pour les victimes.

Jeudi 1^{er} août, à l'issue d'un délibéré qui aura duré plus quarante-cinq minutes, la société Nouvelle Société Déconstruction (NSDP) a été déclarée coupable de plusieurs infractions : harcèlement moral, non respect des mesures de sécurité, mise en danger de la vie d'autrui, usage de faux, etc...

Elle a été condamnée à 75.000 euros d'amende ainsi qu'un total de 30.000 euros d'amende pour les infractions liées au Code du Travail pour chaque salarié concerné. Deux contraventions ont aussi été prononcées pour un total de 1.000 euros. La société est interdite définitivement d'exercer toute activité en lien avec l'amiante. **Les camions étaient remplis d'amiante, les aspirateurs, les pelles, les raclettes n'étaient pas filmés dans le camion, on repartait comme ça avec nos affaires, parce qu'ils nous ont toujours dit que si on finissait les chantiers plus tôt, on aurait des primes déclarent les ouvriers.**

30.000 euros d'amende pour la dirigeante !

La dirigeante de la société a été condamnée à des peines quasiment équivalentes : 30.000 euros d'amende et 15.000 euros d'amendes pour des infractions spécifiques au Code du travail concernant certains salariés.

De plus, la cheffe d'entreprise a également été condamnée à deux ans d'emprisonnement dont trois ans de sursis probatoire, une interdiction définitive d'exercer toute activité en lien avec l'amiante et l'interdiction de gérer une société pendant cinq ans.

Les quarante-huit salariés qui se sont constitués partie civile ont reçu des indemnisations allant de 5.000 euros à 20 000.euros, et jusqu'à 44.000 euros pour le plus grand dommage.

CAUDAN (MORBIHAN) : LA FERMETURE DES DERNIÈRES FONDERIES FRANÇAISES CONTINUE!

Le syndicat CGT Fonderie De Bretagne alerte sur la tournure que prennent les discussions entre PRIVATE ASSETS et RENAULT GROUP. La semaine dernière, notre direction nous annonçait en CSE extra qu'une offre de reprise était sur la table, que le repreneur potentiel arriverait avec un vrai projet industriel et un apport de volumes dans le hors automobile pour compléter la diversification déjà engagée depuis quelques mois. Cependant il s'agit d'une offre avec des conditions suspensives. **De quoi s'agit-il ?**

Tout simplement la continuité du plan d'investissement enclenché lors de la précédente cession de RENAULT envers CALLISTA (investissement sur le noyautage, la fusion et l'adaptation de l'usine pour accueillir des pièces issues de la diversification), ainsi que l'amélioration du plan de retournement de l'usine. En effet, lorsque RENAULT a cédé FDB à CALLISTA, ceux-ci s'étaient engagés à accompagner la fonderie en finançant la transformation, mais aussi les pertes opérationnelles jusqu'au retour à l'équilibre. Dès le départ, notre cabinet d'expertise SECAFI, ainsi que l'ensemble des salariés trouvaient que les enveloppes et le timing proposés étaient insuffisants. Il fallait garantir les volumes de pièces RENAULT jusqu'en 2028 et augmenter l'enveloppe des pertes d'exploitation d'autant.

Toutes ces demandes sont légitimes et permettraient à la Fonderie De Bretagne de continuer à se redresser et d'avoir un avenir pérenne.

Maintenant quelle est la position du groupe RENAULT ?

A ce sujet, le groupe est divisé. Certains veulent trouver une solution pour assurer un avenir à notre site quand dans l'autre camp, DE MEO en tête, n'a qu'une seule idée à l'esprit : **tuer et enterrer définitivement la Fonderie De Bretagne et ses salariés**. Depuis son arrivée aux rennes du groupe, DE MEO n'a de cesse de multiplier les attaques envers la Fonderie De Bretagne avec des **tentatives de fermeture en 2020 et 2021**. Cette cession à un repreneur fantôme (CALLISTA) était censée être un cadeau empoisonné et une occasion en or pour fermer la fonderie. RENAULT aurait pu dire : « *Nous avons financé la transformation mais la marche était trop haute et nous ne pouvons plus rien faire pour eux* ».

C'était sans compter sur la pugnacité des salariés de la Fonderie De Bretagne car au grand dam de RENAULT, les résultats sont là : Performances industrielles en progrès, maîtrise des coûts, résultats financiers en très nette amélioration et surtout le plus important, les nouveaux contrats avec de nouveaux clients que ce soit dans l'automobile hors RENAULT ou dans le hors automobile comme l'agricole, le ferroviaire, la défense, les travaux publics, les pompes de relevage, Le dernier espoir que pouvait avoir RENAULT était alors que le plan de financement des pertes d'exploitation soit à sec et qu'aucune solution de reprise n'ait été trouvée mais là encore, les efforts faits par l'ensemble des salariés ont eu le mérite d'attirer l'œil d'investisseurs et de se retrouver aujourd'hui avec une offre ferme de rachat sur la table.

Le sort de la Fonderie De Bretagne est aujourd'hui encore dans les mains de RENAULT et malheureusement l'objectif de DE MEO n'a pas changé. Comme il l'a fait depuis qu'il est arrivé à la tête du Groupe RENAULT, **son ambition est de dépouiller le territoire français de son industrie avec pour exemple les fermetures des fonderies du Poitou, de la SAM, MBF, ...** ou encore plus récemment la fin des moteurs F1 sur le site de Viry Châtillon, sans compter les réductions d'effectifs drastiques au sein même du Groupe RENAULT.

Maintenant, les salariés de la Fonderie De Bretagne n'ont pas fait tous ces efforts pour se faire entendre que ça n'a finalement servi à rien car cette décision était suspendue à la seule volonté d'un dirigeant. Comme toujours, les salariés de la Fonderie De Bretagne accompagnés de leur syndicat CGT se battent pour la survie de leur entreprise.

SALON DE L'AUTOMOBILE : 17 OCTOBRE RASSEMBLEMENT AU SALON POUR UNE AUTRE POLITIQUE INDUSTRIELLE !

*L'industrie automobile va très mal. Elle connaît depuis plusieurs mois une accélération de mauvais coups avec des annonces de restructurations lourdes qui ont pour **objectifs d'abaisser les capacités productives de cette industrie en faisant le choix d'externaliser et de délocaliser et de réduire les emplois tout en aggravant la précarité de ceux maintenus**.*

Ces objectifs ne visent qu'à abaisser le coût du travail pour faire progresser les profits et les dividendes versés aux actionnaires.

Toute la filière, grands groupes de construction auto, équipementiers de 1er et de second rang et sous-traitance subissent le choc de cette orientation économique, sociale et politique néfaste pour notre pays. Renault, PSA, Valeo, Jteck-Toyota, Bosch sont les cas marquants de l'actualité où les salarié-es mènent le combat pour résister à ces choix capitalistes et exiger d'autres choix de progrès.

Il est en effet urgent de stopper cette spirale, voulue par les actionnaires et les donneurs d'ordres, et de s'organiser pour garantir un avenir aux milliers de travailleuses et de travailleurs de la filière auto de notre pays.

Les mobilisations sont incontournables car ce sont elles qui permettront de conquérir une autre politique industrielle prenant en compte les besoins de la population en termes de mobilité, qui soutiendrait l'emploi, la formation, la recherche, les coopérations et imposerait la fabrication en France d'un petit véhicule électrique accessible au plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que les métallos se mobilisent pour être présents ensemble au salon de l'automobile pour porter ces exigences.

Le salon est une vitrine où l'exposition des voitures permet de mesurer ce que savent inventer, concevoir et produire les travailleurs de l'industrie automobile, il doit être aussi la vitrine où les cadres, techniciens et ouvriers de l'auto se retrouvent pour montrer la dure réalité de leur travail aujourd'hui et les dégâts et gâchis provoqués par la politique industrielle ultralibérale et insoutenable car au service du seul capital.

S.N.R.I. À RUFFEC (CHARENTES) : REDRESSEMENT JUDICIAIRE !

La SNRI, société spécialisée en robinetterie industrielle basée en Charente à Ruffec (130 salariés) est placée en redressement judiciaire depuis le 4 juillet, dans le sillage du groupe charentais Valco (260 salariés, 45 M€ de CA) qui la détient. L'inflation des matières premières et la perte de garanties bancaires sont évoquées pour justifier

cette action. L'entreprise est en cessation de paiement depuis le 31 mai. Le tribunal de commerce d'Angoulême se positionnera le 5 septembre sur les potentielles offres de reprise.

Depuis plus de 100 ans, SNRI conçoit et fabrique des robinets et des valves industrielles destinés à des applications en milieux extrêmes et critiques : GNL, Oil&Gas, Nucléaire, Défense, Marine...SNRI propose également une activité de maintenance à ses clients en France comme à l'international.

EXXONMOBIL À PORT-JÉRÔME (SEINE-MARITIME) : LES SYNDICATS REFUSENT LE PSE ET ANNONCENT UN NOUVEAU MOUVEMENT DE GRÈVE !

Trois syndicats CGT, FO, CFE/CGC ont refusé mardi 6 août 2024 le plan de sauvegarde de l'emploi qui était proposé par la direction d'ExxonMobil à Port-Jérôme-sur-Seine, près du Havre. En avril dernier, le groupe avait annoncé la fermeture d'une partie de l'activité du site, **entraînant la suppression de 647 emplois directs. Une nouvelle grève a été décidée pour la semaine prochaine.**

Quel avenir pour les salariés d'ExxonMobile à Port-Jérôme-sur-Seine ?

Les syndicats qui avaient jusqu'à 23h59 mardi 6 août 2024 pour prendre une décision ont annoncé qu'ils ne signeraient pas le plan de sauvegarde de l'emploi proposé par la direction.

"On a fait de multiples propositions à la direction pour sauvegarder un maximum d'emplois dans l'organisation future. Toutes nos propositions ont été balayées d'un revers de la main par la direction", explique un militant syndical.

Une décision prise à quasi l'unanimité. Les syndicats n'ont pas longtemps hésité : "Depuis le début des négociations, quasiment toutes nos revendications n'ont pas été retenues. Nous avons consulté un grand nombre de salariés, nos adhérents... Une très grande majorité d'entre eux nous ont dit qu'ils ne voulaient pas être signataires."

Plus de 600 emplois menacés !

En avril dernier, le groupe avait annoncé la fermeture d'une partie de l'activité du site, entraînant la suppression de 647 emplois directs. Depuis, les négociations et les mouvements sociaux s'enchaînent.

Par principe, à partir du moment où il y a des licenciements, c'est impossible pour nous de signer. Quand on compare le nombre de personnes qui pourraient être licenciées à ce qu'on a obtenu, ce sont des miettes.

Nouvelle grève annoncée !

Les syndicats dénoncent un chantage à la signature et appelaient encore ce matin les pouvoirs publics à intervenir. "On est sur un plan de sauvegarde et là ce qu'ils font, c'est pousser les gens à partir pour supprimer le maximum de postes", explique Germinal Lancelin, représentant CGT ExxonMobil.

Dans le PSE, la direction propose notamment un plan de départ à hauteur maximale de 17 000 euros. "Aucun syndicat ne va signer. Ils brassent des milliards et ils nous proposent le minimum. Ils peuvent faire beaucoup mieux."

Un nouveau mouvement de grève a été annoncé dès la semaine prochaine.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement